


SOCOTEC

AGENCE MIDI PYRENEES
3 rue Jean Rodier
B.P. 4012
31028 TOULOUSE CEDEX 4
(05.62.16.73.10
2 05.61.54.75.90

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

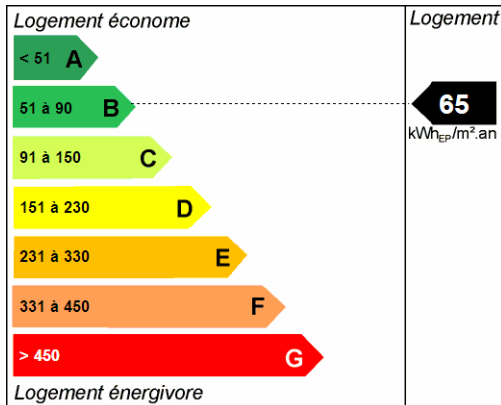
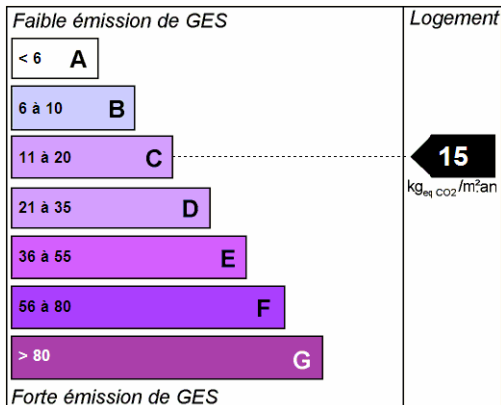
Logement – Rapport 6.1 neuf

T4 NO 020138, RDC

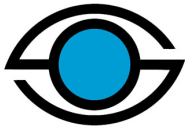
Logement type : Logement T4 Année de construction : 2010 Surface habitable : 82 m ² Adresse : T4 no 020138, RdC 36 rue Hector Berlioz 81 GRAULHET EN GACH	N° Rapport : CAU1768/11240/10/4755 Diagnostiqueur / Signature : Gilles HABICHE  Date du rapport : 23/07/2010 Validité jusqu'au : 22/07/2020
Propriétaire Nom : TARN HABITAT Adresse : 2 rue du Général Gallieni 81011 ALBI cedex 9	Propriétaire des installations communes (s'il y a lieu) Nom : Adresse :

Consommations annuelles par énergie <i>obtenues par la méthode th-CE</i> Version 2005 <i>Prix moyens des énergies indexés au 15 août 2006</i>	Usages recensés	Consommations en énergies finales	Consommations en énergie primaire	Frais annuels d'énergie
		Détail par usage en kWh _{EF}	Détail par usage en kWh _{EP}	Détail par usage en € TTC
	Chauffage	3 375 kWh _{EF}	3 375 kWh _{EP}	145 € TTC ⁽¹⁾
	Eau chaude sanitaire	1 957 kWh _{EF}	1 957 kWh _{EP}	84 € TTC ⁽¹⁾
	Refroidissement	0 kWh _{EF}	0 kWh _{EP}	0 € TTC ⁽¹⁾
	Production d'électricité à demeure	0 kWh _{EF}	0 kWh _{EP}	0 € TTC
	CONSOMMATIONS D'ENERGIE POUR LES USAGES RECENSES		5 333 kWh _{EP}	355 € TTC ⁽²⁾

(1) : Hors abonnements, (2) : Abonnements inclus

Consommations énergétiques (en énergie primaire) <i>pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, et le refroidissement, déduction faite de la production d'électricité à demeure</i>	Émissions de gaz à effet de serre (GES) <i>pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, et le refroidissement</i>
Consommation conventionnelle : 65 kWh _{EP} /m ² .an	Estimation des émissions : 15 kg _{eq CO2} /m ² .an
	

Commentaires :



SOCOTEC

AGENCE MIDI PYRENEES

3 rue Jean Rodier

B.P. 4012

31028 TOULOUSE CEDEX 4

(05.62.16.73.10

2 05.61.54.75.90

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Logement – Rapport 6.1 neuf

T4 NO 020138, RDC

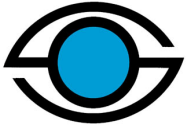
ELEMENTS DESCRIPTIFS DU LOGEMENT

Descriptif du logement et de ses équipements

Parois	Nature	
Murs :	Agglos Isolés par l'extérieur	
Menuiseries :	PVC DV Avec volets	
Plancher bas :	Sur terre-plein Isolé	
Toiture :	Sous combles non aménageables ou rampants Isolée	

Chauffage		Eau chaude sanitaire
Système de production : Chaudière Gaz à condensation et radiateurs basse température		Système : Chaudière gaz à condensation
Émetteurs :		

Énergies renouvelables	Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable
		Solaire thermique



SOCOTEC

AGENCE MIDI PYRENEES
3 rue Jean Rodier
B.P. 4012
31028 TOULOUSE CEDEX 4
(05.62.16.73.10
2 05.61.54.75.90

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Logement – Rapport 6.1 neuf

T4 NO 020138, RDC

CONSEILS POUR UN BON USAGE DU LOGEMENT

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude d'autres mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- § Réglez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez le thermostat à 19°C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- § Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez 5 à 10 % d'énergie.
- § Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- § Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- § Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- § Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- § Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

- § Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- § Il est recommandé de nettoyer régulièrement les entrées d'air et les bouches d'extraction situées dans les pièces de service et surtout de ne pas les obturer.

Confort d'été

- § Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- § Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

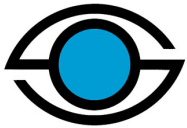
- § Optez pour des lampes basse consommation (fluocompactes ou fluorescentes).
- § Évitez les lampes halogènes qui consomment beaucoup trop d'énergie comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- § Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- § Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

- Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...)



SOCOTEC

AGENCE MIDI PYRENEES
3 rue Jean Rodier
B.P. 4012
31028 TOULOUSE CEDEX 4
(05.62.16.73.10
2 05.61.54.75.90

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Logement – Rapport 6.1 neuf

T4 NO 020138, RDC

RECOMMANDATIONS D'AMELIORATION ENERGETIQUE

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie, et à utiliser des énergies renouvelables.

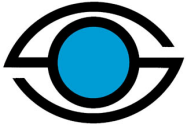
Mesures d'amélioration		Crédit d'impôt
Sans Objet	Bâtiment neuf	

Commentaires complémentaires sur les recommandations

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp
Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y !
www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.ademe.fr ou www.logement.equipement.gouv.fr



SOCOTEC

AGENCE MIDI PYRENEES
3 rue Jean Rodier
B.P. 4012
31028 TOULOUSE CEDEX 4
(05.62.16.73.10
2 05.61.54.75.90

DIAGNOSTIC DE PERFORMANCE ENERGETIQUE

Logement – Rapport 6.1 neuf

T4 NO 020138, RDC

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer l'occupant, ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant les conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standards

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire, et le refroidissement du logement. Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variation des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps. La mention « prix de l'énergie en date du ... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic. Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Energie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.